

la Banque mondiale ait fait cette constatation pour se plaindre de la détérioration des termes de l'échange, en ce qui les concerne, sur les marchés mondiaux. Déjà, en 1973, un pays africain, la Zambie, calculait qu'une augmentation de 5 p. cent du prix de son cuivre lui rapporterait plus qu'un accroissement de 25 p. cent de l'«aide» qu'elle recevait de tous les pays industrialisés. Ainsi s'alimentaient des débats d'où ont émergé parallèlement les notions complémentaires de «coopération» et de «nouvel ordre économique international».

Dans sa «Stratégie 1975-1980», le gouvernement du Canada préconise donc «une approche globale et organique de la coopération au développement» et l'utilisation de divers instruments «dans les secteurs du commerce, des affaires monétaires internationales et autres». De fait, le gouvernement a créé un Comité interministériel sur les relations économiques avec les pays en développement, dont la mission est de recommander des moyens d'action favorisant «l'harmonisation des politiques canadiennes externes et internes qui touchent ces pays». Face aux défis nouveaux que posent des appels répétés et urgents à une solidarité efficace entre le Nord industrialisé et le Sud en voie de développement, le Canada aura été l'un des quelques pays riches à adopter officiellement et appliquer une véritable stratégie de coopération.

La coordination et l'orientation de toutes les politiques d'un pays en faveur du développement ne sont pas une mince affaire. L'effort est d'autant plus méritoire lorsqu'il s'agit, comme en a décidé le Canada, d'aider principalement les pays les plus pauvres et, en particulier, les plus démunis de leurs habitants, c'est-à-dire, ceux qui risquent le plus de demeurer en marge des progrès réalisés dans leur propre pays. Ces pays, où le revenu moyen par habitant est inférieur à 200 dollars par année, sont en effet, ceux qui ont le plus de difficultés à «absorber» l'aide étrangère et à en faire bénéficier les populations rurales ou la main-d'œuvre inemployée des villes. L'insuffisance des infrastructures matérielles et de l'encadrement administratif et technique y est justement le premier obstacle à surmonter.

Pourquoi une «aide»?

A eux seuls, ces pays justifieraient le maintien de l'«aide» parmi les divers moyens de la lutte contre le sous-développement. Le dénu-